



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Le président dépose le document qui suit sur le bureau de l'Assemblée :

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Destinataire : président de l'Assemblée législative :

Je, Stuart MURRAY, ai l'intention de démissionner de mon siège de représentant de la circonscription électorale de Kirkfield Park à l'Assemblée législative le 7 septembre 2006.

(signé) Stuart Murray
Le 7 septembre 2006

Témoin : S. Murray (contresigné)

Témoin : A. Everett (contresigné)

À l'intention du lieutenant-gouverneur en conseil :

Permettez-moi de vous informer que j'ai reçu la démission écrite de M. Stuart MURRAY, *député de la circonscription électorale de Kirkfield Park* à l'Assemblée législative du Manitoba, datée du 7 septembre 2006.

Conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Assemblée législative*, je prie maintenant Votre Honneur en conseil de bien vouloir prendre un décret visant à pourvoir le poste de député de la circonscription électorale de Kirkfield Park.

Fait à Winnipeg le 7 septembre 2006.

Le président de l'Assemblée
législative du Manitoba,

(signé) George Hickers

(Document parlementaire n° 1)

Avant l'examen des affaires courantes, M. GERRARD soulève une question de privilège et propose que la question, qui porte sur un conflit d'intérêt possible relativement à la *Loi modifiant la Loi sur les biens réels*, soit renvoyée à un comité permanent de l'Assemblée.

M. le *ministre* CHOMIAK et M. GOERTZEN interviennent. Le président informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré.

Présentation et lecture d'une pétition :

M^{me} TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre chargé de l'application de la *Loi sur la réglementation des alcools* à envisager de permettre aux propriétaires de Headingly Foods de vendre des boissons alcoolisées dans leur commerce, mesure qui appuierait les petites entreprises et contribuerait à la prospérité des collectivités rurales du Manitoba. (W. Capri, C. Fritsch, T. Harasym et autres)

M. REID, *président du Comité permanent des affaires législatives*, présente le cinquième rapport du Comité (quatrième session) :

Réunions :

Le Comité s'est réuni :

- le mardi 18 avril 2006, à midi, dans la salle 255 du palais législatif;
- le jeudi 29 juin 2006, à 8 h 30, au 405, avenue Broadway, salle 1035 (à huis clos);
- le jeudi 13 juillet 2006, à 13 heures, au 405, avenue Broadway, salle 1035 (entrevue de fin d'emploi à huis clos du vérificateur général, Jon Singleton).

Question à l'étude :

Nomination du vérificateur général

Composition du Comité :

À la réunion du mardi 18 avril 2006, le Comité a élu :

- M. DERKACH;
- M. DEWAR;
- M. HAWRANIK;
- M^{me} IRVIN-ROSS;
- M^{me} KORZENIOWSKI;
- M. le *ministre* MACKINTOSH;
- M. MAGUIRE;
- M. MARTINDALE;
- M^{me} MITCHELSON;
- M. REID;
- M. SWAN.

Le Comité a élu :

- M. REID à la présidence;
- M^{me} IRVIN-ROSS à la vice-présidence.

À la réunion du jeudi 29 juin 2006, le Comité a élu :

- M. AGLUGUB;
- M. DEWAR;
- M. GOERTZEN;
- M^{me} IRVIN-ROSS;
- M^{me} KORZENIOWSKI;
- M. le *ministre* MACKINTOSH;
- M^{me} MITCHELSON;
- M. REID (président);
- M. REIMER;
- M. SWAN;
- M^{me} TAILLIEU.

Le Comité a élu M^{me} IRVIN-ROSS à la vice-présidence.

À la réunion du jeudi 13 juillet 2006, le Comité a élu :

- M^{me} BRICK;
- M. le *ministre* CHOMIAK;
- M. CUMMINGS;
- M. EICHLER;
- M. GOERTZEN;
- M^{me} IRVIN-ROSS (vice-présidente);
- M. JHA;
- M^{me} KORZENIOWSKI;
- M. MARTINDALE;
- M. REID (président);
- M. SCHULER.

Ententes conclues au cours de la réunion du 18 avril 2006 :

- Le Comité a convenu de permettre à M. LAMOUREUX d'assister aux réunions qu'il tient à huit clos au sujet de la nomination du vérificateur général du Manitoba.
- Le Comité a convenu de permettre aux employés de l'Assemblée législative d'assister aux réunions du sous-comité exécutif externe de l'embauche et du sous-comité des affaires législatives.

Motions adoptées pendant la réunion du 18 avril 2006 :

- Il est proposé que le Comité recommande que soit formé un comité exécutif de présélection composé de Don Potter, de Shirley Strutt et de Bill Fraser et que son mandat soit établi par le sous-comité des affaires législatives.

- Il est proposé qu'un sous-comité des affaires législatives composé de quatre députés du gouvernement, de deux députés de l'opposition officielle et d'un député indépendant soit désigné, et que la liste de ses membres soit fournie à la greffière de l'Assemblée dès que possible et qu'il soit chargé d'établir le mandat du comité externe de l'embauche. Le sous-comité peut également entreprendre les tâches qu'il juge nécessaires à l'exécution de ses responsabilités en matière d'embauche.

Ententes conclues au cours de la réunion du 29 juin 2006 :

- Le Comité a convenu à l'unanimité d'accepter le rapport du sous-comité.
- Le Comité a convenu à l'unanimité de recommander la nomination de Carol Bellringer au poste de vérificatrice générale du Manitoba.

Motions adoptées pendant la réunion du 29 juin 2006 :

- Le Comité a convenu d'autoriser le président du Comité à annoncer cette nomination au président de l'Assemblée législative du Manitoba une fois l'offre acceptée, avant la présentation du rapport du comité à l'Assemblée.
- Le Comité a convenu d'autoriser le président à demander au président de l'Assemblée d'informer les députés par écrit de cette nomination et de publier un communiqué une fois l'offre acceptée, avant la présentation du rapport du comité à l'Assemblée.

Rapport du sous-comité :

À la réunion du jeudi 29 juin 2006 du Comité, le sous-comité a présenté son rapport.

Réunions du sous-comité :

Le sous-comité s'est réuni :

- le vendredi 28 avril 2006, à 12 h 30;
- le lundi 1^{er} mai 2006, à 11 heures;
- le jeudi 4 mai 2006, à 15 h 30;
- le mardi 23 mai 2006, à midi;
- le lundi 19 juin 2006, à 16 heures.

Toutes les réunions ont été tenues à huis clos au 10^e étage de l'édifice Woodsworth (405, avenue Broadway, salle 1035).

Composition du sous-comité :

- M. HAWRANIK;
- M^{me} IRVIN-ROSS;
- M. LAMOUREUX;
- M. le *ministre* MACKINTOSH;
- M^{me} MITCHELSON;
- M. REID;
- M. SWAN.

À la réunion du vendredi 28 avril 2006, le sous-comité a élu M^{me} IRVIN-ROSS à la présidence.

Substitution effectuée pendant la réunion du lundi 19 juin 2006 :
M^{me} STEFANSON remplace M. HAWRANIK.

Personnes présentes aux réunions du sous-comité et celles du comité d'expertise :

- M^{me} Susan Scott, *directrice des Services de gestion des ressources humaines à l'Assemblée législative;*
- M^{me} JoAnn McKerlie-Korol, *greffière adjointe et greffière de comités;*
- M. Rick Yarish, *greffier adjoint et greffier de comités.*

Ententes du sous-comité :

À la réunion du lundi 19 juin 2006 à 16 heures, le sous-comité a convenu de recommander au Comité la nomination de Carol Bellringer au poste de vérificatrice générale.

Activités du comité d'expertise consultatif :

Comme il a été convenu par le Comité, les personnes suivantes ont été membres du comité d'expertise consultatif :

- Don Potter;
- Shirley Strutt;
- Bill Fraser.

Le comité d'expertise consultatif s'est réuni :

- le mercredi 10 mai 2006;
- le mercredi 17 mai 2006;
- le mardi 23 mai 2006;
- le lundi 29 mai 2006;
- le lundi 5 juin 2006;
- le vendredi 9 juin 2006;
- le vendredi 16 juin 2006;
- le lundi 19 juin 2006.

Toutes les réunions ont été tenues à huis clos au 10^e étage de l'édifice Woodsworth (405, avenue Broadway, salle 1035).

Le comité d'expertise consultatif a examiné les demandes d'emploi pour le poste de vérificateur général comme suit :

- douze demandes d'emploi ont été reçues;
- quatre personnes ont été interviewées le lundi 29 mai 2006.

Sur la motion de M. REID, le rapport du Comité est déposé.

Jeudi 16 novembre 2006

M. DOER, *premier ministre*, fait une déclaration au sujet du décès des cinq soldats manitobains tués en Afghanistan.

M. MCFADYEN et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. MARTINDALE, M^{mes} ROWAT et KORZENIOWSKI ainsi que MM. HAWRANIK et SALE font des déclarations de député.

M^{me} BRICK, appuyée par M. AGLUGUB, propose que soit présentée au lieutenant-gouverneur l'adresse suivante :

Nous, députés à l'Assemblée législative du Manitoba, vous remercions bien humblement du discours que vous avez prononcé à l'ouverture de la cinquième session de la trente-huitième Législature du Manitoba.

Il s'élève un débat.

M^{me} BRICK et M. AGLUGUB interviennent. Sur la motion de M. MCFADYEN, le débat est ajourné.

La séance est levée à 15 h 41, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hicke